

au cours des deux ou trois premières années. Nous pourrions cependant mettre les choses en marche et dans peu de temps aplanir ces difficultés.

M. MORTON: Je songe en particulier à l'Imprimerie nationale. Il ne serait pas équitable que vous compariez le coût de cet édifice au coût d'un édifice ordinaire.

M. HENDERSON: Si on approuvait en principe le but que nous désirons atteindre, nous pourrions étudier ces cas particuliers. En ce qui concerne l'Imprimerie nationale, je pense qu'il faudrait d'abord en établir le coût fonctionnel. Il nous faudrait ajouter des renvois à ces renseignements pour qu'ils soient complets, mais au moins nous en connaîtrions beaucoup plus au sujet de ces organismes que nous n'en connaissons à l'heure actuelle.

M. WINCH: Monsieur le président, j'espère que le Comité va se réunir de nouveau.

Le PRÉSIDENT: Bien sûr; nous nous réunirons n'importe quand.

M. WINCH: Je pense que M. Henderson soulève de très importantes questions dans les pages 66 et suivantes. Nous pourrions peut-être les régler ce soir, mais il y a une question dont je n'ai pas parlé et qui, à ma connaissance, n'a jamais été soulevée au cours des sept ou huit années depuis que je fais partie du Comité des comptes publics et je pense que le Comité devrait étudier cette question. Je pensais que nous pourrions maintenant au moins l'étudier de façon préliminaire, ou que M. Henderson fasse une déclaration à ce sujet. Après avoir parcouru le Rapport de l'auditeur général, il m'a semblé que je ne pouvais la soulever que dans le cadre de ce qui se trouve dans les pages 66 et suivantes.

En vertu de diverses lois le Trésor du Canada verse des centaines de millions de dollars en subventions directes ou indirectes aux chemins de fer, à l'agriculture, aux cultivateurs de blé, à l'industrie houillère, à l'industrie des mines d'or, aux navires et à toutes sortes d'entreprises. A ma connaissance, l'auditeur général n'a jamais présenté un rapport détaillé sur le montant considérable d'argent versé par les gouvernements en subventions. L'auditeur général vérifie-t-il de quelque façon ces centaines de millions de dollars versés par le Trésor public? Il y a longtemps que je désire poser cette question. Je pensais qu'à l'occasion de la présente réunion du Comité des comptes publics nous pourrions étudier cette question et recevoir des explications de la part de l'auditeur général.

M. HENDERSON: Je l'ai indiqué dans le rapport.

M. WINCH: Seulement un aspect de la question.

M. HENDERSON: Cette question figure dans un chapitre distinct. Si on intitulait ce chapitre «subventions» il faudrait bien définir ce qu'est une subvention.

M. WINCH: Je songe aux subventions accordés à l'égard du charbon, de l'or et des autres.

M. HENDERSON: On peut voir à l'appendice 4 à la page 85 la mention la plus précise que j'en ai faite cette année. Les principaux articles y sont énumérés. On y trouve les articles de dépenses avec chiffres comparatifs de l'année financière précédente. Si vous aviez l'obligeance de me définir clairement ce qu'est une subvention...

M. WINCH: Cette question m'a toujours intrigué depuis que je fais partie du Comité des comptes publics.

M. HENDERSON: Je pense qu'il serait très intéressant de comparer le bilan du Canada à cet égard avec celui d'autres pays.

M. WINCH: Ne considérons pas les subventions de bien-être, mais les subventions directes ou indirectes versées par le Trésor au cours d'une année.